



▶ Les barrières

Du bon côté de la barrière

Les barrières sont utiles pour empêcher les automobilistes d'emprunter les pistes cyclables et voies vertes, ou encore pour ralentir les cyclistes aux carrefours dangereux. Cependant, elles ne doivent pas mettre les usagers en danger. Pourtant, c'est trop souvent le cas.

La barrière parfaite n'existe pas encore. Elle doit empêcher l'intrusion d'un véhicule à moteur, mais sans faire chuter les cyclistes et sans gêner les usagers

avec tandems, remorques ou handibikes. Il n'est pas simple de trouver le bon compromis, comme ces exemples le démontrent. Osons le dire : il est souvent préférable de

supprimer les barrières quelques mois après l'ouverture de la piste, surtout si le nombre de cyclistes est important.

De bons exemples



Une demi-barrière avec marquage au sol : un bon accès pour tous les usagers et un mobilier bien arrondi.



Cette chicane ralentit les cyclistes sans empêcher le passage des remorques.



Une barrière « qualitative » en ville : celle-ci présente une couleur peu visible, mais le site est bien éclairé et l'accessibilité est correcte.

Peut mieux faire !



Le pire exemple que nous connaissons : une voie verte très fréquentée où tous les poteaux sont placés au milieu de la trajectoire des cyclistes. Ceci est très dangereux en groupe



Si la piste est peu empruntée, on peut utiliser des simples rochers, mais l'entretien risque d'être moins fréquent



Ces demi-barrières sont simples et efficaces, mais trop serrées : diminuées d'un mètre environ, elles répondraient parfaitement aux besoins



Si une chicane est mal conçue, il faut soulever le vélo. Ceci n'est pas facile avec une remorque chargée... et impossible avec un vélo pour handicapé physique

Des solutions à revoir

Si le budget est limité, des blocs de pierre peuvent empêcher l'intrusion des quatre roues motorisés, mais le poteau central trop dangereux pour les cyclistes est à proscrire



Lorsque le risque d'intrusion est peu élevé, les potelets en plastique souple sont préférables : en cas d'accrochage et de chute, les blessures seront moins importantes. L'aménagement doit être accompagné d'un bon marquage préventif au sol



À réparer d'urgence



Il y avait une bande réfléchissante sur le poteau central, mais celle-ci a été arrachée : peu visible de jour par sa conception, cet obstacle est devenu dangereux de nuit



Le poteau est vandalisé et il ne reste que le socle. Le risque de chute est maximum, et les conséquences peuvent être graves

Texte et photos : Steve Jackson et Jacques Fourna

À savoir

Les véhicules motorisés sont interdits sur les pistes cyclables et Voies vertes, mais il n'est pas forcément nécessaire d'installer des barrières. Il est donc prudent de prévoir une étude des pratiques locales avant toute décision concernant le type d'aménagement.

Même si elles sont bien conçues, les barrières sont des obstacles pour les cyclistes : il est primordial de les annoncer au moyen d'un marquage préventif au sol.